

Dernière modification le 18/11/2016 par DAT/AES¹.

Les « Profils Genre Pays » ont pour objectif d'appuyer les équipes (siège et agences) à développer un dialogue et faciliter la mise en réseau avec nos partenaires dans les pays sur la question de l'intégration du genre dans les opérations de développement. Ces fiches ne sont pas exhaustives, mais se concentrent en priorité sur les secteurs d'intervention de la coopération française dans chaque pays, à savoir pour l'Inde : l'efficacité énergétique, le développement des énergies renouvelables et des transports urbains. Elles sont pensées comme un outil dynamique amené à évoluer avec la participation de l'agence, à même de combler des lacunes (surlignées en jaune dans le document) ou apporter des informations supplémentaires.

CONTEXTE

Enjeux de genre et indicateurs clés en lien avec les secteurs d'intervention de l'AFD)

En termes d'autonomisation par rapport à la décennie précédente, les femmes indiennes ont un meilleur accès à l'éducation et à l'emploi, à des services de santé (notamment pour les femmes enceintes et allaitant), la mortalité maternelle a décliné et la participation politique des femmes s'est améliorée. Cependant, de nombreuses inégalités entre les femmes et insuffisances à tous les niveaux persistent en ce qui concerne l'accès à l'eau et aux services d'assainissement, le logement, les infrastructures de transport, l'accès au travail décent et aux services de santé et d'éducation de qualité. En ce qui concerne l'égalité entre les femmes et les hommes, des enjeux culturels et normes sociales sexuées contribuent à perpétuer une hiérarchie entre hommes et femmes : la répartition des rôles au sein du foyer, les écarts d'alphabétisation entre les filles et les garçons et les violences à l'égard des femmes en sont quelques illustrations. (ONU Femmes, 2013)

Enjeux socio-culturels

• **Santé** : dans une étude publiée par ONU Femmes en 2013, les femmes indiennes témoignent d'une amélioration des services de santé pour les femmes enceintes et allaitant ainsi que pour les enfants (vaccins et immunisations gratuites, sensibilisation à la planification familiale, centres de santé de base plus proches²). Cependant, les femmes estiment que la qualité des services reste insuffisante : délais administratifs longs, absentéisme de docteurs et infirmiers, longues heures d'attente, manque de sensibilité et de respect envers les patients. En milieu rural, l'insuffisance d'infrastructures, notamment de routes, est citée par les femmes comme un danger pour la santé des femmes particulièrement durant les grossesses.

Le taux décès maternels a chuté de 68.7% au cours de 25 dernières années, passant d'environ 556 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes en 1990 à 174 en 2015.³

Depuis 2003, le taux de fertilité des adolescentes a diminué de la moitié. Le taux de fertilité a également diminué au cours de la dernière décennie et est actuellement de 2.5 enfants par femmes en moyenne. La prévalence contraceptive est de 55% pour les femmes âgées entre 15 et 49 ans Il est important de noter que la majorité sexuelle est fixée à 18 ans, ce que signifie que tout cours d'éducation sexuelle n'est pas possible avant cet âge. L'accès à la contraception pour les femmes non-mariées reste un sujet tabou. Le taux de prévalence contraceptive chez les femmes mariées ou en union âgées de 15 à 49 est de 55%. (GGGR 2015).

• **Les violences basées sur le genre**, notamment les violences sexuelles, sont répandues. Suite au viol et décès d'une jeune fille indienne à Delhi en décembre 2012, les débats et revendications concernant le harcèlement sexuel dans l'espace public et le viol sont particulièrement médiatisés. Les violences à l'égard des femmes sur les lieux de travail est un problème peu pris en compte, en particulier dans des industries et domaines féminisés et où le travail est informel et où le droit est peu ou pas appliqué, tels que l'industrie textile où le travail d'aide domestique.

• **Inégalités sociales, de caste et de genre** : Les femmes chefs de foyers, célibataires et membres de groupes minoritaires ou castes « inférieures » font face à des difficultés particulières. La **marginalisation sociale voir géographique des femmes « célibataires »** (veuves, divorcées, séparées et jamais-mariées) et des **femmes souffrant de maladies socialement stigmatisées** (VIH/SIDA, handicap, maladies psychiatriques) rend celles-ci particulièrement vulnérables à la pauvreté. Par exemple, les femmes « célibataires » ont jusqu'à présent été moins prises en compte dans les programmes de développement et politiques publiques que les femmes chefs de foyers alors qu'elles font face à des problèmes particuliers (par exemple : la terre héritée par les veuves et les filles est susceptible d'être interceptée par des membres de la famille).

• **Education** : Des efforts en termes de politiques publiques ont contribué à améliorer la scolarisation des enfants : en 2015, le taux de scolarisation au niveau primaire des filles était de 84% et celui de garçon 87%. La scolarisation aux niveaux secondaire et supérieur est plus faible, d'autant plus pour les femmes avec des pourcentages de 46% dans le secondaire et 24% dans le supérieur contre 54% et 26% respectivement pour les hommes. (GGGR 2015)

¹ Merci de mettre ces données à jour à la suite de chaque modification.

² A l'exception des districts isolés.

³ OMS (2015), Tendances de la mortalité maternelle : 1990-2015 [lien](#)

. Cependant, les écarts au détriment des filles persistent au niveau secondaire et tertiaire, et sont d'autant plus importants que les jeunes filles appartiennent à des **classes sociales marginalisées** (*Scheduled Castes and Tribes or Muslim community*) et/ou qu'elles habitent dans des **zones rurales ou dans certains districts isolés**. Dans de nombreuses familles rurales, **la préférence est encore donnée à l'éducation des garçons**, notamment après le niveau primaire. Les collèges, lycées et universités sont peu nombreux et donc difficilement accessibles ce qui génère des préoccupations liées à la **sécurité et à la mobilité** des filles. D'après un rapport d'ONU Femmes (2013) la majorité des femmes rurales sont engagées dans l'agriculture et ne sont pas alphabétisées. Au niveau national, le **taux d'alphabétisation est de 61% pour les filles par rapport à 81% pour les garçons** (2015, Global GGGR 2015).

Activité économique

- **La prédominance du travail informel et de l'emploi précaire**: le secteur informel est un secteur moteur de l'économie indienne, qui mobilisait 93% de la population active en 2004-2005 (NSS, Statistiques Inde). Il existe un écart entre hommes et femmes pour ce qui est de l'emploi précaire⁴ qui concerne **85% des femmes** par rapport à **79% des hommes** en 2010 (Banque Mondiale). Notons que la part totale des emplois précaires par rapport à la totalité des emplois est élevée : 81% de la population est concernée.
- **Surreprésentation des femmes dans l'agriculture** : En 2015, les femmes ne représentent que 19% des emplois salariés dans le secteur non-agricole (industrie et services, milieux urbains et ruraux combinés) (GGGR 2015). En milieu rural, 79% des femmes (par rapport à 63% des hommes) travaillent dans l'agriculture. Alors qu'elles ont un rôle primordial dans l'agriculture, les femmes ont peu accès aux ressources et à la terre (Second NGO Shadow Report on CEDAW).
- **Inégalités salariales** : D'importantes inégalités salariales, qui s'expliquent d'une part par le fait que les femmes sont cantonnées à des activités à qualification et rémunération peu élevées. A travail égal les femmes sont également moins payées que les hommes : l'un des facteurs explicatifs est la perception dominante que les salaires féminins viennent en appui secondaire aux salaires du chef de famille (dans le cas des foyers dirigés par des hommes) (BAsD, 2013).

Efficacité énergétique et développement des énergies renouvelables

La biomasse (charbon de bois, copeaux, excréments) reste la source première d'énergie utilisée pour cuisiner par 85% des foyers ruraux (2007-2008 NSS 64th round, cité par BAsD 2013). L'utilisation de la biomasse présente de nombreux inconvénients : inefficacité, risques de santé et des investissements importants en termes de temps et énergie pour la collecte (une tâche qui incombe aux femmes). Les effets collatéraux liés à la biomasse affectent donc particulièrement les femmes.

Transports urbains

- **En milieu rural comme urbain, les femmes se déplacent plus à pied que les hommes**. Une étude menée dans un bidonville du sud de Delhi met en évidence que 52% des femmes pauvres vont travailler à pied, par rapport à 26% des hommes pauvres (Anand and Tiwari, 2006 – cité par BAD 2013). Par ailleurs, en milieu urbain **les femmes sont plus dépendantes du transport public**, qui n'est cependant pas adapté aux trajets courts et multiples qu'elles effectuent. Pour les femmes pauvres, le prix des transports en commun peut être une barrière à son utilisation.
- Des améliorations des sentiers piétonniers dans les zones rurales et des systèmes d'illumination dans les zones urbaines bénéficieraient particulièrement les femmes. Ces questions sont également liées aux **risque d'harcèlement sexuel** est une question critique dans les zones urbaines comme rurales : les femmes y font face en marchant, dans les zones d'attentes et dans les bus et les trains.

Législation

- Ratification de la CEDEF⁵ en 1993 mais pas du Protocole CEDEF⁶.
- L'article 15(1) de la Constitution de 1949, amendée en 2011 interdit les discriminations basées sur l'appartenance religieuse, la race, la caste, le sexe ou le lieu de naissance. L'article 15(3) dispose que les états ont le pouvoir de mener des actions affirmatives en faveur des femmes et des enfants.
- La Constitution Indienne garantit des droits égaux aux femmes et aux hommes en ce qui concerne l'héritage et l'accès à la

⁴ Le terme utilisé par la Banque Mondiale est « vulnerable employment », défini comme le travail familial non rémunéré et les travailleurs indépendants.

⁵ Convention de 1979 sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.

⁶ Protocole facultatif prévoyant que « des communications peuvent être présentées par des particuliers (...) qui affirment être victimes d'une violation par cet Etat Partie d'un des droits énoncés dans la Convention (CEDEF) ».

propriété. Cependant, ces droits sont confrontés à un système de droit personnel qui varie en fonction des différentes communautés⁷. Ainsi différentes lois existent, notamment en ce qui concerne le mariage et le divorce, et permettent encore un traitement différentiel voir inégal, des femmes.

- En 2005 le gouvernement a approuvé une nouvelle loi⁸ définissant la violence domestique de façon à appréhender les abus physiques, psychologiques et sexuels, ainsi que le harcèlement sous forme de demande de dote. Contrairement à ce qui était attendu par les activistes, le viol marital n'est toujours pas criminalisé.

- En 2013, le « Sexual Harassment of Women at Workplace (Prevention, Prohibition and Redressal) Act » est approuvé. Il devient obligatoire pour les bureaux ayant plus de 10 employés de disposer d'un comité interne de traitement des plaintes.

- **Sexualité** : En décembre 2013, la Cour Suprême indienne a décidé de décriminaliser les relations homosexuelles (après une dépénalisation qui ne dura que cinq ans). En avril 2014 l'existence d'un « troisième genre », qui devra désormais figurer sur tous les documents officiels, a été reconnue.

Stratégies nationales (globales, sectorielles, spécifiques sur le genre)

Depuis 2001 le gouvernement indien a pris certaines mesures qui semblent témoigner d'une volonté politique de remédier aux inégalités auxquelles les femmes indiennes font face : l'adoption de la « National Policy for the Empowerment of Women » en 2001 et puis en 2016, l'intégration d'objectifs liés à l'égalité entre les femmes et les hommes dans les plans de développement quinquennaux ainsi que dans des stratégies sectorielles telles que la « National Policy on Skill Development » (2009) ou la « Draft Policy for Women in Agriculture » (2008). Par ailleurs, le « Department for Women and Child Development » établi en 1985 est transformé en un Ministère à part entière en 2006.

- [National Policy for the Empowerment of Women \(2016\)](#) : sa mission est de créer un cadre efficace permettant d'élaborer des politiques, des programmes et des pratiques garantissant l'égalité des droits et des chances des femmes dans la famille, la communauté, le milieu de travail et la gouvernance. Les domaines prioritaires de cette stratégie sont:

- santé, sécurité alimentaire et nutrition
- éducation
- Economie
- Gouvernance
- violences basées sur le genre
- Environnement et changement climatique

- **Five Year Plans** : Depuis l'indépendance ces plans de 5 ans structurent l'allocation des ressources de l'Etat (fixant notamment des objectifs de croissance). Le 11^{ème} Plan (2007-2011) reconnaît les contributions actuelles et potentielles des femmes pour le développement du pays (mid-term appraisal pour le 11^{ème} Plan disponible [ici](#)). Le plan souligne l'importance des droits à la propriété et à la terre pour l'autonomisation économique des femmes et leur sécurité. Des groupes de travail sur le pouvoir d'agence et l'autonomisation des femmes (rapport disponible [ici](#)) se sont réunis en 2011/12 pour travailler sur le [12^{ème} Plan \(2012-2017\)](#) ; qui se fixe comme « priorité absolue » de mettre fin aux inégalités et discriminations basées sur le genre et à toutes les formes de violences contre les femmes et les filles.

Stratégies sectorielles où le genre est mentionné

- **National Policy on Skill Development** (2009) : cherche à augmenter la participation des femmes dans les formations professionnelles à l'aide notamment de bourses, mise à disposition de transport et prêts.
- **National Urban Housing and Habitat Policy** (2007) : améliorer les opportunités d'emploi et les salaires des femmes dans le secteur de la construction.
- [National Policy for Farmers](#) (2007) : renforce la participation des femmes dans la gestion des ressources en eau.
- [Draft Policy for Women in Agriculture](#) (2008)

Autres documents

- [Gender Budgeting Manual for Trainers of Government of India Ministries and Departments](#), développé en partenariat avec ONU Femmes
- [Gender Budgeting Handbook for Government of India Ministries and Departments](#), développé en partenariat avec ONU Femmes

⁷ 1855 Hindi Marriage Act et 1956 Hindi Succession Act pour la population Hindu, 1937 Muslim Personal Law Sharia Application Act et 1986 Muslim Women's Protection of Rights on Divorce Act pour la population musulmane, Christian Marriage Act et Parsi Marriage and Divorce Act.

⁸ The protection of Women from Domestic Violence Act, 2005.

ACTEURS NATIONAUX

Responsabilité institutionnelle sur le genre

- **Ministry of Women and Child Development:** Le ministère est chargé du « développement des femmes », de la protection et du bien-être des enfants. Depuis 2001, le « Gender Budgeting » apparaît comme un outil pour mettre en œuvre le *gender mainstreaming* et s'assurer que « le développement bénéficie les femmes autant que les hommes ». Depuis 2005-6, la division des dépenses du Ministère des Finances produit une note sur le Gender Budgeting (voir note 2013-14 [ici](#)). Des « Gender Budgeting Cells » servant de point focal genre sont en place et/ou prévues dans 56 ministères et départements (voir liste [ici](#)) et dans un certain nombre d'états.

- **National Mission for Empowerment of Women (NMEW)** : créé par le Gouvernement de l'Inde, en mars 2010 au sein du Ministère des Femmes et du Développement de l'Enfant, avec l'objectif de promouvoir une approche holistique du « développement des femmes » en fomentant la convergence intersectorielle des programmes liés aux femmes. Les principaux secteurs de la mission sont l'accès à la santé, eau potable, infrastructures sanitaires et d'hygiène ; la scolarisation des filles ; l'accès à l'éducation supérieure et à la formation professionnelle ; le développement de capacités, micro-crédit, entrepreneuriat ; la sensibilisation au genre et la prévention des crimes et violences faites aux femmes.

- *Poverty Alleviation and Economic Empowerment* : Shri Lalit Kishore Meena (Director). Tel: 011-23362519. Intercom: 204. Email: lk.meena@nic.in

- *Social Empowerment and Education*: Dr.Sulochana Vasudevan (Senior Project Advisor). Tel : 011-23346334. Intercom : 211.

- *Health and Nutrition*: Dr.Payal Sahu (Senior Research Officer). Tel: 011-23346331. Intercom : 212.

- *Gender Rights, Gender Based Violence and Law Enforcement*: Ms.Meenakshi Rathore (Senior Project Advisor). Tel: 011-23361491. Intercom : 213.

- *Empowerment of Vulnerable and Marginalized Groups and Women in Difficult Circumstances*: Dr.Poulomi Pal (Senior Research Officer). Tel: 011-23346332. Intercom : 214.

- *Media, Awareness Generation, Advocacy and Mass Communication* : Ms.Barnali Das (Senior Project Adviser). Tel: 011-23346329. Intercom : 217.

Liste de contacts disponible [ici](#).

- **National Commission for Women, India** : créé en 1992 en tant qu'organisme indépendant, la commission est chargée de réviser les garanties constitutionnelles et légales en matière de droit des femmes, de proposer des mesures législatives et de conseiller le gouvernement sur toutes les politiques publiques affectant les femmes.

Composition actuelle de la Commission disponible [ici](#).

Liste des membres depuis création disponible [ici](#).

- **National Resource Centre for Women:** Créé au sein du Ministère des Femmes et du Développement de l'Enfant, ce centre sert de référentiel central de savoir, information, recherche et données sur toutes les questions liées au genre et aux femmes. Il est au service des missions Nationale et d'Etat.

• **Ministères sectoriels.**

« Gender Budgeting Cells » dans 56 ministères et départements, voir liste [ici](#).

Autres acteurs nationaux (recherché, ONG...)

- **National Alliance of Women (NAWO)** : réseau national de femmes qui regroupe toutes les organisations de femmes nationales (ONGs, syndicats, femmes travailleuses...) qui souhaitent s'affilier. NAWO a notamment coordonné le « Second NGO Shadow Report on CEDAW ».

Bureau de Delhi: B4/206, Safdurjung Enclave, New Delhi – 1100029. Ph: 011-26171446

Email: nawo.india@gmail.com

Liste et contact des NAWO Focal Points par état disponible [ici](#).

- **Centre for Women's Development Studies** : développe, promeut et dissémine du savoir sur le genre.

Ms. Kumud Sharma – 25, Bhai Vir Singh Marg, Gole Marlet, New Delhi.

- **Association for Women's Studies (IAW)**: créée en 1982, cette association professionnelle cherche à promouvoir les études sur les femmes en tant que domaine académique interdisciplinaire. Membres :

Anita Ghai (New Delhi) : anita.satypal@gmail.com

Samita Sen (Kolkata): samitasen@yahoo.co.uk

Chhaya Datar (Mumbai): chhaya.datar1944@gmail.com

Geeta Thatra (Kolkata) : geeta.thatra@gmail.com

Shaila DeSouza (Panjim) : shailagoa@yahoo.com

Veena Poonacha (Mumbai) : veena_poonacha@yahoo.co.uk

• National Forum for Single Women's Rights

Dr. Ginny Shrivastava, 39, Kharol Colony, Udaipur, Rajasthan

- [Self-employed Women's Association](#) (SEWA): syndicat des "femmes travailleuses pauvres et travailleuses indépendantes" fondé en 1972. L'objectif principal de SEWA est d'organiser les femmes travailleuses pour le « plein emploi ».

SEWA Reception Centre, Opp. Victoria Garden, Bhadra, Ahmedabad - 380 001. India.
Phone : 91-79-25506444 / 25506477 / 25506441, Fax : 91 - 79 - 25506446, Email : mail@sewa.org

- [Jagori](#) : activités de sensibilisation, formation, plaidoyer, centre de ressources, production et distributions de matériaux éducatifs et de plaidoyer. Dans le cadre de l'initiative « Safe Delhi » (voir ci-dessous) : plus de 40 audits conduits à Delhi pour identifier les lieux sûrs et non-sûrs pour les femmes et filles à Delhi, et formations/sensibilisation avec d'agents de police de Delhi.

Partenaire du rapport « Understanding women's safety : towards a gender inclusive city (2009-2010) »: disponible [ici](#).

B-114, Shivalik - Malviya Nagar - New Delhi 110 017, India

Phone: +91 11 2669 1219, +91 11 2669 1220. Fax: +91 11 2669 1221. Email: jagori@jagori.org

- [Sakhi Women's Resource Center](#) : Partenariat avec ONU Femmes.

TC 27 / 1872, Convent road, Thiruvananthapuram – 695035, Kerala, INDIA

Phone 91-471-2462251. Fax 91-471-2574939. Email: sakhikerala@gmail.com

- [Mamta](#) : ONG travaillant dans le secteur de la « santé et développement durable » créée en 1992, et ayant développé de nombreux programmes relatifs notamment aux soins de santé élémentaires, à la scolarisation, et à l'autonomisation des femmes. Partenariats avec ONU Femmes, JICA, UNICEF, ActionAid, USAid et institutions gouvernementales.

Head Office:

Mamta Samajik Sanstha - 53-C Rajpur Road - Dehradun, Uttarakhand

Gender Resource & Training Center:

90 Arcadia Grant, Kehri Gaon, Mahima Enclave, Prem Nagar , Dehradun, Uttarakhand

Tel : 0135-6554443

Contacts :

Mr. J.M. Singh (Secretary / Chief Functionary)

Ms. Beena Walia (Senior Programme Officer)

ACTEURS INTERNATIONAUX (Contacts, projets, littérature)

ONG internationales intervenant sur le genre

- [Safe Cities Free of Violence against Women and Girls Initiative](#), initiative mondiale créée en 2009 par ONU Femmes.

Organisations internationales et bailleurs intervenant sur le genre

- **Banque Asiatique de Développement**: cherche à augmenter la proportion de programmes ayant intégré le genre transversalement.

4 San Martin Marg, Chanakyapuri, New Delhi 110021 India. Tel: +91 11 2410 7200. Fax: +91 11 2687 0945.

Liste de contacts [ici](#).

- **Swedish International Development Cooperation Agency (SIDA)**: La santé et l'environnement sont les secteurs privilégiés de coopération en 2013. Staff à l'ambassade de la Suède à Delhi.

Embassy of Sweden Nyaya Marg Chanakyapuri New Delhi 110021 India

Email: ambassaden.new-delhi@gov.se, Phone: +91-11 241 97 100, Fax: +91-11-268 85 5401

- **JICA**

2nd Floor, Dr. Gopal Das Bhawan, 28 Barakhamba Road, New Delhi 110-001, India.

- **UN Women India**

C-83, Defence Colony, New Delhi – 100024. Tel: +91-11-40452300. Fax: +91-11-40452333

Yamini Mishra (yamini.mishra@unwomen.org)

Navanita Sinha (navanita.sinha@unwomen.org)

Projets sur le genre des ONG, organisations internationales et bailleurs

Activité économique

Banque Asiatique de Développement : Supporting Microentrepreneurship for Women's Empowerment. Renforcement de capacités destiné à promouvoir l'entrepreneuriat féminin. Plus d'informations [ici](#).

Responsable : Shalini Singh. Email : shsingh@adb.org

Développement rural

JICA/UNDP collaboration: Forestry and Environment Project for Tamil Nadu State. Effort d'intégration du genre et participation des femmes dans les mesures liées au changement climatique. Implémentation d'un programme de formation sur le thème « genre et changement climatique ».

Ville et transports urbains

JAGORI: Safe Delhi Campaign, menée en partenariat avec ONU Femmes (Safe Cities Free of Violence against Women and Girls Initiative) et nombreuses organisations de la société civile (liste disponible [ici](#)).

Santé

SIDA : The Midwife Strengthening Project, projet mené en partenariat avec ANSWERS (Inde) et Karolinka Institute (Solna) cherchant à élever le statut des sages-femmes et leur niveau d'expertise. Plus d'informations sur le projet [ici](#).

Travaux de production de connaissance des ONG et bailleurs basés en Inde

• **Swedish International Development Cooperation Agency (SIDA)** : projet de recherche selon une perspective genre cherchant à documenter et interpréter comment les agriculteurs et les agricultrices perçoivent et répondent au changement climatique afin d'assurer leurs moyens de subsistance et sécurité alimentaire. Rapport: Farmers in a changing climate: does gender matter? (FAO, 2010). Disponible [ici](#).

• **UNDP**: Addressing Gender Concerns in India's Urban Renewal Mission (UNDP): disponible [ici](#).

Auteur: Dr. Renu Khosla, Directrice de CURE (Center for Urban and regional excellence) , Social Development